

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : Acetone

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie chimique

Fabricant : Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:
+358 9 39493622 Shift supervisor, Phenol (24h)
+358 10 4582267 Fire department, Kilpilahti industrial area (24h)
+358 9 471977 & +358 9 4711 Poison Information Center, Finlande (24h)

Fournisseur : Borealis AG
Wagramerstrasse 17-19, 1220 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0
Adresse électronique: SDS@borealisgroup.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Peuvent être absorbés par inhalation et à travers la peau.

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Risque forte d'incendie en cas d'une fuite.

Le produit s'évapore facilement.

Le produit est soluble dans l'eau.

Facilement biodégradable

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

No.-CAS : 67-64-1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

No.-Index : 606-001-00-8
No.-EINECS : 200-662-2

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE / Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration [%]
propanone	67-64-1	200-662-2	F; R11 Xi; R36 R66 R67	>= 99

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les effets d'expositions excessives peuvent inclure:
Désorientation
Vertiges
Somnolence
Migraine
Perte de conscience
- Inhalation : Eloigner du lieu d'exposition.
Se tenir chaudement, se reposer dans l'air frais.
En cas de difficultés d'inhaler, faire immédiatement du bouche-à-bouche.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion : Rincer la bouche.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre sèche, dioxyde de carbone, mousse et eau pulvérisée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion incomplète peut produire: Monoxyde de carbone
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Autres informations : Prendre garde à la risque d'explosion.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Enlever toute source d'ignition.
Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir chapitre 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Evitez que le produits entre l'environnement et les égouts.
S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.
- Méthodes de nettoyage : Collectionnez mécaniquement et déposer dans un container convenable pour la décharge contrôlée.
De petites quantités:
Enlever avec un absorbant inerte.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
- Conseils supplémentaires : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Essayez d'arrêter la fuite sans des risques personnelles.
Risque forte d'incendie en cas d'une fuite.
Enlever toute source d'ignition.
Le produit s'évapore facilement.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation adéquate.
Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Conserver hermétiquement fermé.
Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Voir chapitre 10.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
propanone	67-64-1	TWA	500 ppm 1.210 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Autres informations	:	Indicatif			
		VME	500 ppm 1.210 mg/m3	2007-12-01	FR VLE
Autres informations	:	zwart/vet: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 2.420 mg/m3	2007-12-01	FR VLE
Autres informations	:	zwart/vet: Valeurs limites réglementaires contraignantes			

Équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante: Respirateur avec filtre A2 ou ABEK ou un appareil respiratoire indépendant.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés:
- : PVC épais
 - : caoutchouc butyle
Temps de pénétration: > 480 min
 - : PE/EVAL (4H)
Temps de pénétration: > 480 min
 - : Teflon
Temps de pénétration: > 480 min
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et si nécessaire un écran-facial.
- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de sécurité et des bottes en caoutchouc.
- Mesures d'hygiène : Eviter et empêcher toute forme possible de perte, de contact et d'exposition.
- Contrôle d'exposition de l'environnement**
- Conseils généraux : Evitez que les produits entrent dans l'environnement et les égouts. S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

- Forme : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : caractéristique

Données de sécurité

- Point d'éclair : -18 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

Température d'inflammation	: 465 °C
Limite d'explosivité, inférieure	: 2,2 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 13 % (v)
Point de fusion	: -94 °C
Point d'ébullition	: 56 °C
Pression de vapeur	: 240 hPa à 20 °C
Densité	: 800 kg/m ³
Hydrosolubilité	: Note: complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: log Pow: -0,24
Solubilité dans d'autres solvants	: Milieu: Solubilité dans les graisses Note: miscible avec la plupart des solvants organiques
Densité de vapeur relative	: 2,0

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Matières à éviter	: Incompatible avec des agents oxydants Peroxydes Acide nitrique chlorates perchlorates permanganates
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO ₂)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50: 5.800 mg/kg Espèce: rat
-------------------------------	------------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

Toxicité aiguë par inhalation	: Effets: > 300 ppm Espèce: l'homme Remarques: L'inhalation de vapeurs peut causer une légère irritation de la muqueuse.
	: Effets: 1.930 mg/l > 800 ppm Durée d'exposition: 60 min Espèce: l'homme Remarques: Les symptômes d'empoisonnement.
	: Effets: 9.659 mg/l > 4000 ppm Durée d'exposition: 60 min Espèce: l'homme Remarques: Effets graves toxiques.
Irritation de la peau	: Remarques: Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.
Irritation des yeux	: Remarques: Irritant pour les yeux.
Toxicité par administration répétée	: Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. La substance peut avoir des effets sur: du sang et de la moelle épinière. Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.
Autres informations	: Peuvent être absorbés par inhalation et à travers la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson	: CL50: > 5.000 mg/l Durée d'exposition: 14 jr Espèce: le poisson Substance d'essai: d'acétone
Toxicité pour la daphnie et	: CL50: 12.700 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

les autres invertébrés
aquatiques.

Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Daphnie
Substance d'essai: d'acétone

Toxicité pour les algues

: LOEC: > 530 mg/l
Espèce: l'algue
Substance d'essai: d'acétone

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation

: Remarques:
Bioaccumulation inattendue.

Mobilité

: Remarques:
Le produit s'évapore facilement.
Le produit est soluble dans l'eau.

Biodégradabilité

: Remarques:
Facilement biodégradable.

Information écologique
supplémentaire

: N'est pas classée comme dangereuse.
Ne pas décharger dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les
réglementations locales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Numéro ONU : 1090
Description des
marchandises : ACÉTONE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du
danger : 33
Étiquettes : 3

IMDG

Numéro ONU : 1090

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

Description des marchandises : ACETONE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
No EMS Numéro 1 : F-E
No EMS Numéro 2 : S-D
Polluant marin : non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

67/548/CEE

Symbole(s) :



Facilement inflammable



Irritant

Phrase(s) R :

R11
R36
R66
R67

Facilement inflammable.
Irritant pour les yeux.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S :

S 9
S16
S26
S46

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 9

Date de révision 13.01.2010

Date d'impression 13.01.2010

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres informations

Editeur: : Borealis Group Product Stewardship / Andreas Ekholm & Arvo Kulo

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : International Chemical Safety Card, Acetone, April 1994 (<http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0087.htm>)
Environment Guide 71; Environmental properties of chemicals, Finnish Environment Institute, Helsinki 2000

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité pour l'exactitude et la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.